



Paris, le vendredi 11 octobre 2002

Circulaire : Pas de référence

Objet : Transfert du service de la bourse des emplois sur le site UCANSS

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

A compter du mardi 22 octobre 2002 à 14 heures, le service de la Bourse des emplois se fera uniquement via Internet sur le site Ucanss :

- www.ucanss.fr
 - rubrique abonnés
 - saisie des offres d'emplois

Ce mode d'accès facilitera la saisie des offres d'emplois et des demandes de mutation, celles-ci s'effectuant de manière plus rapide et avec un mode opératoire plus simple et plus convivial.

Par conséquent, la saisie sur le serveur Minitel : 36.14 UCANSS – rubrique 6 BDE est totalement supprimée.

En effet, il est apparu que cet outil s'avérait obsolète et était source de complication pour les organismes.

En ce qui vous concerne, les modes opératoires restent inchangés.

Vos codes d'accès sont identiques, les rubriques ne diffèrent pas et seules quelques améliorations sont apportées.

Mode opératoire de saisie :

Concernant la parution d'une offre, je vous rappelle que seules les offres d'emploi saisies avant chaque mardi à 12 heures sont diffusées dans les vacances de postes du vendredi de la même semaine.

Vous pouvez donc consulter et modifier librement vos offres saisies jusqu'au mardi 12 heures. Toutefois, j'attire votre attention sur le fait que toutes les modifications qui interviendront au-delà de cette date butoir ne pourront être validées et donc ne seront pas prises en compte pour la parution de votre offre.

Pour la saisie du profil du poste, les mêmes masques de saisie restent valables :

Poste de directeur, d'agent-comptable, de directeur-adjoint et de sous-directeur : la saisie est limitée à 1080 caractères soit 27 lignes de 40 caractères.

Poste d'employés et cadres, d'informaticiens, d'ingénieurs-conseils et de médecins : la saisie est limitée à 360 caractères soit 9 lignes de 40 caractères.

Désormais, vous disposez d'un bouton « **Imprimer offre** », qui vous permet de visualiser toutes les informations saisies après la validation.

Pour cela, il convient de rappeler votre offre en consultation (pour cela, aller dans le menu principal, choisir consultation et taper le numéro de l'offre que vous souhaitez visualiser) et de lancer l'impression de l'offre.

Dans la rubrique « Comité des carrières » qui est mise à jour une fois par mois, vous pourrez consulter les postes qui seront examinés lors du prochain comité.

Les demandes de mutation

La nouvelle application n'apporte aucune modification. Une demande de mutation est valable un an à compter de la date d'enregistrement de cette offre dans le serveur.

Renseignements sur le fonctionnement de la BDE

Une boîte aux lettres Bourse des emplois est créée. Vous pouvez nous contacter pour une demande de modification d'une offre, une demande de mot de passe ou de code d'accès, ou tout autre renseignement susceptible de vous aider dans votre saisie.

Pour cela, une seule adresse :

- bde@ucanss.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Mme Caroline Audubert Tel : 01.45.38.82.53

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fontaine', with a long horizontal stroke extending to the right.

Martine Fontaine
Directeur